

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2019

Du CAF CMC

CAF CMC
272, av. de Mazargues
13008 Marseille
07 68 30 87 07

Nombre de membres présents : 38
Nombre de membres représentés : 4



Ordre du jour

Ouverture.....	2
Approbation du précédent compte rendu d'Assemblée générale.....	2
Approbation du rapport moral.....	2
Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019	2
Evolution de la part club de la cotisation.....	3
Vote sur le budget prévisionnel.....	3
Renouvellement des dirigeants.....	3
Date du brevet des Calanques 2019.....	3
Participation à l'AG de Tours.....	3
Retours sur le congrès de Grenoble.....	4
Diaporama de l'année écoulée.....	4



Le 16 novembre 2019, à Marseille, les membres de l'association CAF CMC se sont réunis à aux St Anges, 272, av. de Mazargues, en Assemblée générale ordinaire sur convocation du président datée du 01/11/2019.

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci est disponible auprès du secrétariat du club.

L'Assemblée est présidée par M. François Martineau, président de l'association.

Il est assisté d'un secrétaire de séance, M. Eychenne Jean-Michel, secrétaire de l'association, et Mme Jouannaux Elisabeth, trésorière.



La séance est ouverte à 19h.

OUVERTURE

François Martineau, Président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée.

APPROBATION DU PRÉCÉDENT COMPTE RENDU D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le précédent compte rendu d'Assemblée générale est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

APPROBATION DU RAPPORT MORAL

Le rapport est présenté par François Martineau. Le rapport moral est repris en annexe 1 du présent Compte-Rendu

Le rapport moral est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

La présentation du rapport moral est suivi de la présentation du rapport d'activités, également présenté en annexe : le volume d'activité reste stable.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

Le bilan des comptes de l'année est présenté par Elisabeth Jouannaux.

Les recettes du compte de résultat s'élèvent à 13 115 € soit un peu moins de 1 000 € de moins que l'année dernière.

Ces recettes se composent :

- Des subventions pour un montant de 500 € contre 1500 € l'année passée. Plus précisément, cette année 1 seule subvention a été comptabilisée : celle de la mairie pour 500 €, celle du CG13 a été attribuée mais n'avait pas été encore versée à la date de clôture des compte,
- Des recettes d'activités qui comprennent essentiellement les inscriptions du Brevet du randonneur et la « part club » de la cotisation.

Concernant les dépenses, il n'y a pas de grosse évolution par rapport à l'an passé, le club a pris en charge les recyclages d'initiateurs et des formations pour un encadrant.

Au total, le compte de résultat affiche un résultat de 1105€ contre 2388€ l'année dernière.

Les comptes ont été examinés par Ch. Vaquer et C. Flores. Les assesseurs n'ont pas noté d'irrégularité.

Les comptes de l'exercice clos sont donnés en annexe au compte rendu.

Une discussion est menée sur l'utilisation possible des fonds qui constituent le résultat. Un appel à projets à examiner au sein du CD est fait par le bureau.

Le rapport financier et les comptes de l'exercice clos sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.

Hors réunion : le résultat est affecté en « report à nouveau », c'est-à-dire dans les fonds propres de l'association.

EVOLUTION DE LA PART CLUB DE LA COTISATION

Présentation en séance : La part club de la cotisation est la somme qui revient au club. La cotisation des adhérents comprend une Assurance RC obligatoire, une part aux frais de fonctionnement de la FFCAM, une cotisation au CD13 et une cotisation au CR PACA.

La discussion porte sur la possibilité de moduler la part club d'adhérents qui seraient chômeurs. Cette possibilité a été évoquée il y a deux ans, sa mise en œuvre n'est pas aisée. Elle sera ré-examinée en CD. Modulation de la part club : le président propose de ne pas la faire évoluer.

Un débat naît pour que cette part puisse augmenter si des projets ayant des besoins de financement se font jour d'ici la date de déclaration d'évolution de la cotisation. Le secrétaire propose de porter au vote la motion suivante : « L'AG autorise le bureau à moduler la part club 2021, après vote en CODIR, en fonction de projets qui pourraient nécessiter un financement »

L'assemblée vote cette motion à l'unanimité moins une voix

VOTE SUR LE BUDGET PRÉVISIONNEL

Présenté par François Martineau

Le budget prévisionnel est annexé au compte rendu. Celui-ci reconduit les principes des budgets habituels. La part des activités a été augmentée pour prendre en considération la location du mur d'escalade au Lycée Leau sur l'exercice 2019-2020. La part dédiée aux formations reste conséquente, pour autoriser la prise d'initiatives dans l'encadrement. La gestion des subventions (dépôt des dossiers de demande) doit être conservée.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DES DIRIGEANTS

Pas de renouvellement de dirigeants, ou de membres du Comité Directeur.

DATE DU BREVET DES CALANQUES 2019

La date proposée est le 5 avril 2020, elle est adoptée à l'unanimité.

Le comité d'organisation renouvellera son appel à bonnes volontés, l'organisation retenue en 2019 a été satisfaisante.

PARTICIPATION À L'AG DE TOURS

L'AG de la FFCAM a lieu cette année à Tours, les 25 et 26 janvier 2020. Véronique André prend une option pour y participer, elle confirmera cette option auprès du CODIR d'ici le 10 janvier.

RETOURS SUR LE CONGRÈS DE GRENOBLE

Valérie Séguin, Véronique André et François Martineau se sont rendus au congrès FFCAM de Grenoble. Ils font une restitution en public des propos qui ont été échangés dans les 6 ateliers auxquels ils ont pu participer. Ils soulignent la qualité des propos, l'intérêt des sujets, et la richesse des échanges avec les « autres CAF ». La FFCAM fera suivre les retours suites aux ateliers, qui seront diffusés au sein du club.

DIAPORAMA DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Celui-ci est présenté pendant l'apéritif dînatoire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50

Le Président de séance

François Martineau

Le Secrétaire de séance

Jean-Michel Eychenne



club alpin français
Calanques Marseille Cassis
Secrétaire
CAFCNC

Bilan Moral du Comité Directeur 2018 - 2019

La transition est naturelle, lors de l'AG de l'an dernier un certain nombre d'idées étaient lancées, et le point suivant de l'ordre du jour étant le bilan moral, c'est l'occasion de faire le point sur ces actions et sur la vie du CAF CMC..

Tout d'abord un point sur les quelques événements et manifestations qui ont animé l'exercice 2018-2019 :

- Les week-ends multi activités ou Rassemblements sont maintenant bien en place, avec une participation qui ne fluctue pas avec la météo mais plutôt avec la destination. Dans la mesure du possible le Comité Directeur propose de nouveaux endroits ou massifs à découvrir, tout en restant dans des trajets raisonnables, et offrant un gîte avec une capacité suffisante pour 40 à 50 personnes. Pas toujours évident. On commence à parler du Rassemblement d'Automne 2020, pour choisir l'endroit. En tout cas, la participation des membres et des encadrants est toujours au rendez-vous, et les sourires et souvenirs de tous sont la preuve que ces Rassemblements sont un excellent moment de ... rassemblement justement, bien dans l'esprit du club. Merci à celles et ceux qui gèrent la logistique (logement, repas, voiturage, activités, comptes, ...) de ces week-ends qui sont importants pour la vie du CAF CMC, c'est parfois un peu agité ou compliqué jusqu'au jour J, pendant, et même après.
- Le camp d'été de cette année a connu un succès certain avec beaucoup de passages (*cf. rapport d'activités*) pour quelques jours ou plus. Par rapport à l'an dernier, la date a été choisie pour avoir le plus de monde possiblement disponible à cette période, et un peu moins d'orages aussi, et cela s'est confirmé. Le camping, par son emplacement et son atmosphère se prêtait bien à l'ambiance générale d'un camp d'été, avec le tour de table du soir pour les activités du lendemain.
Pour le camp d'été 2020, la date sera fixée le plus tôt possible, et il a été proposé d'étendre la durée du camp sur 2 semaines, puisqu'il n'y a pas de programme d'avance et qu'il suffit de maintenir la présence pendant 2 semaines et assurer le rapatriement du matériel collectif (tente mess, cordes, etc.), cela semble faisable. Quant au lieu, plusieurs options sont discutées, la décision doit encore murir.

Passons maintenant au Brevet du Randonneur des Calanques.

Le bilan est positif moralement, financièrement également. Les nouveautés du parcours ont été appréciées des participants, la météo a été avec nous. Le Comité d'Organisation du brevet a fait un bilan de cette édition, nous en livrons ici les grandes lignes :

- Organisation du covoiturage: passage en souplesse, grâce à la présence de 3 personnes.
- Arrivée Roy d'Espagne : pas assez de temps entre l'arrivée des dernières équipes (qui papotent et apprécient leur moment) et le démarrage du buffet de clôture. Il faut organiser arrivée et remise des prix en parallèle avec 2 groupes, et peut être démarrer plus tard.
- Quelques messages à rappeler ou renforcer lors des briefings sur le rôle des serre-files et des contrôles, et sur le fait que le Brevet se court à allure libre et qu'un des objectifs est de (re)-découvrir le massif des Calanques.
- Le club a investi dans un équipement de sonorisation pas trop cher pour les briefings et buffets, cela permettra de mieux entendre les messages de l'organisation.

Annexe 1 – Rapport Moral, AG du 16/11/2019

- Lots : nous avons « épuisé » les reliquats des années précédentes, et nous avons peu de sponsors : Il faudra décider si nous limitons les lots à l' « objet-souvenir » distribué à tout le monde, ou il faudra aller chercher d'autres sponsors.
- Cette année, le Brevet a été labellisé « Que la Montagne est Belle » par la Fédération, attestant du fait que c'est une manifestation écoresponsable. Rien n'a vraiment changé dans l'organisation du brevet, cela faisait partie des objectifs, mais il est bien que cela soit reconnu et labellisé.
- Le Brevet a également été annoncé dans l'Agenda de la FFCAM, on essaiera d'avoir des annonces plus en avance sur la revue et la page Facebook de la FFCAM
- Dans les statistiques : 39% de membres d'un CAF, 61% non CAF. 48% venant des Bouches du Rhône, 22% du Var, 30% d'autres départements.

	en Nombre	en %age
Non adhérent CAF	42	61%
Adhérent CAF	27	39%
Total général	69	100%

Département	Nombre	Pourcentage
5	9	13%
13	33	48%
30	2	3%
40	3	4%
43	3	4%
83	15	22%
84	4	6%
Total général	69	100%

On le constate de décision en décision, le Parc National des Calanques réglemente progressivement de plus en plus les accès au massif. Il faut donc nous habituer à demander des autorisations plus nombreuses, quelle que soit la date du brevet, voire à terme à revoir plus profondément le parcours.

Vis-à-vis de la Fédération, par rapport aux années précédentes un peu moins de participation à des manifestations des autres CAF de la région, on essaiera de faire mieux en 2020, ce sont des moments enrichissants grâce aux échanges avec des personnes avec lesquelles nous avons beaucoup à partager, et aussi des endroits nouveaux. Par ailleurs, il y avait 4 représentants du CAF CMC au 1^{er} Congrès Fédéral de Grenoble, nous y reviendrons.

Nous avons eu le plaisir d'écouter et échanger avec le Président de la FFCAM Nicolas Raynaud venu rencontrer les membres du Club dans nos locaux, réunion qui a été l'occasion de discussions très intéressantes. A l'origine de cette visite, un échange suite au courrier envoyé par le Comité Directeur du CAF CMC relatif à la réglementation des accès à la VN du Mont Blanc, mais les sujets abordés ont été beaucoup plus larges : évolution des pratiques, défense de la liberté d'accès à la montagne, bénévolat et engagement, gestion des refuges, évolution du Club Alpin Français, etc. Il nous a été suggéré de faire du Brevet une manifestation de plus grande envergure.

Quelques points plus généraux maintenant, notamment sur les actions issues des précédentes Assemblées Générales.

Annexe 1 – Rapport Moral, AG du 16/11/2019

Pour augmenter la présence des adhérents à la permanence du jeudi en proposant des moments plus marquants, depuis Janvier nous proposons des apéritifs mensuels. Sans avoir de chiffres précis, il semble qu'il y ait effectivement un peu plus de monde présent les premiers jeudis de chaque mois, cela continuera donc. Une idée qui revient est d'améliorer ces moments en proposant également des soirées à thèmes ou des projections proposées par les membres. Toutes les idées et propositions en adéquation avec les activités et valeurs du CAF seront les bienvenues.

La sécurité de nos pratiques est un sujet récurrent et nous avons évoqué au cours de l'A.G. précédente l'idée d'organiser des soirées thématiques sur certains sujets et pratiques de sécurité. Pour cette année, nous avons loué un accès au mur d'escalade du lycée Leau afin de pouvoir proposer ce type d'atelier où l'on révisé les manipulations concrètement sans empiéter sur les séances sportives en falaise. C'est un outil à la disposition du club pour se former, échanger et tester, il faut l'utiliser. En fonction de la disponibilité des encadrants, des séances libres ou des ateliers sont programmés. Il s'agit d'un essai, en fonction des résultats et du succès (ou non) de ces séances, l'expérience sera reconduite, étendue, ou arrêtée.

Nous avons également abordé lors de l'AG 2018 et les précédentes les efforts de formation, comment aider les encadrants potentiels à progresser, et les encourager.

Pour la formation en 2018-2019, Le CAF CMC compte en 2019 un nouvel encadrant « ski de randonnée », deux personnes sont toujours en cours de formation « Initiateur Randonnée Alpine », et nos adhérents ont participé à de multiples formations Cartographie, Neige Avalanche. Par ailleurs 2 encadrants du CAF CMC encadrent des formations niveau 1 en Cartographie et Nivologie. Le CAF CMC est assez actif dans la formation, c'est positif.

Sur le sujet de la formation et de la progression, on commence à utiliser les livrets vers l'autonomie en escalade, à voir si cela peut être développé pour les autres activités (ski notamment)

Un sondage a été lancé pour remonter les besoins éventuels, selon les retours nous pourrions être amenés à organiser une formation pour le club ou nous regrouper avec d'autres clubs de la région.

Pour les encadrants, pas vraiment d'actions concrètes cette année, un week-end d'échange entre encadrants doit être organisé par la région au printemps 2020, les encadrants du CAF CMC seront conviés. Il y a un nouvel encadrant escalade qui organise des sorties dans un certain cadre, merci à lui pour son implication. Pour rappel, c'est le Président du Club qui engage sa responsabilité et habilite une personne à encadrer des sorties du club dans le contexte de ses compétences, et il s'appuie pour cette décision soit sur les brevets délivrés par la Fédération à l'issue d'un cursus, soit sur une appréciation des capacités techniques et humaines de la personne.

Enfin, une direction importante était de nous faire connaître en communiquant plus. Pour cela il y a maintenant un nouveau site Web du CAF CMC avec un design plus moderne et adapté aux smartphones, merci à Jean-Michel pour tout ce travail d'envergure (et pour le boulot sur les autres sujets aussi, d'ailleurs) et bravo pour le résultat. Nous avons aussi une page Facebook, qui permet de partager des actualités et des photos avec un public un peu différent, reste à trouver le bon moyen pour que plus de personnes puisse publier des informations, afin qu'elle bouge un peu plus et soit plus visible. Dans les actions envisagées, reste également à créer un flyer que nous pourrions diffuser lors de manifestations, journées associatives, etc.

Annexe 1 – Rapport Moral, AG du 16/11/2019

Tout cela amènera-t-il de nouveaux adhérents, nous le saurons avec plus de recul, mais en tout cas il faut continuer à se faire connaître. Sur l'évolution des effectifs, nous restons toujours au même étiage à quelques unités près, 124 adhérents sur l'exercice 2018-2019, la tendance est donc à la stabilité et cela depuis plusieurs années, et la pyramide des âges se décale. Quelques chiffres à prendre avec précautions, montrent que le CAF CMC parvient à maintenir ses adhérents, départs et nouveaux membres s'équilibrent mais qu'idéalement il faudrait avoir plus de renouvellement. Par exemple, à peu près la moitié des nouveaux adhérents restent, ce qui est semble-t-il une proportion normale.

La cooptation et le bouche à oreille fonctionnent, et cela amène des personnes avec lesquelles il y a des affinités puisque déjà connues par un ou plusieurs membres du club. Pour aller plus loin, il faut élargir: participer à des événements comme le forum des associations de la Ville de Marseille, organiser des soirées, proposer des projets pour des publics particuliers, selon le temps et l'énergie que l'on peut y consacrer.

Concernant le renouvellement des encadrants, le constat s'est un peu amélioré depuis l'an dernier, mais il faut penser à la relève et si nous souhaitons faire grandir le CAF CMC, il faudra que les propositions dans certaines activités augmentent, donc le nombre d'encadrants. Et le renouvellement des encadrants est un processus qui prend du temps. Mécaniquement, augmenter le nombre d'adhérents augmentera le nombre d'encadrant potentiels, mais cela ne se fera qu'après quelques années.

Donc pour résumer, globalement le CAF Calanques Marseille Cassis se maintient, il y a toujours autant de bonnes volontés et de bienveillance, il y a des évolutions, on essaie des choses pour faire progresser le club. Nous entamons la dernière année de l'Olympiade et il y a toujours des choses à faire.

Et enfin, le dernier point de ce bilan, c'est que si le CAF CMC est toujours actif après 22 ans d'existence, si il y a des rassemblements, camp d'été, sorties, Brevet, formations, permanences, etc. c'est parce que les bénévoles s'investissent et que les adhérents participent, on a besoin de tout le monde pour faire avancer le CAF CMC et il faut que cela continue.

Statistiques de participation de l'année par activité

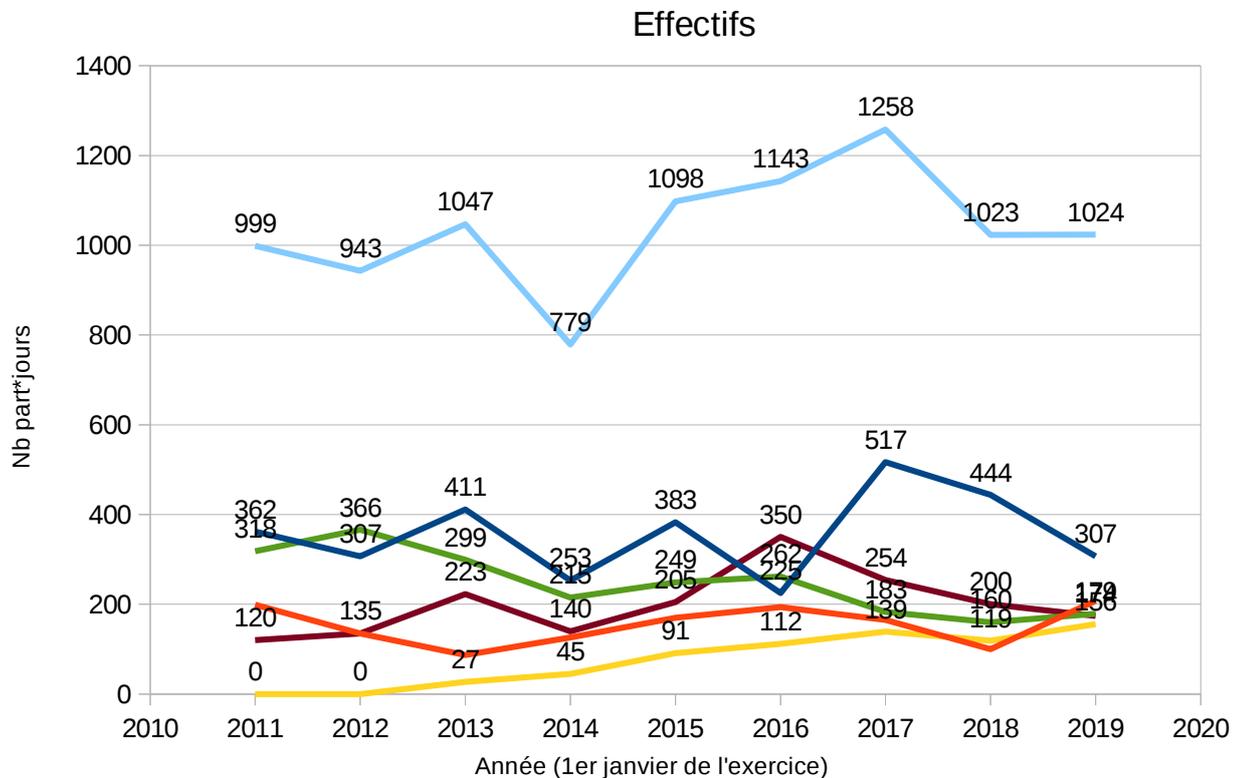
Activité	Nbre sorties	Hommes	Dames	Encadrants	Total
VTT	20	68	58	30	156
Rando-escalade	13	42	46	18	106
Randonnée	34	113	153	41	307
Escalade	24	60	83	31	174
Ski & Raquettes	25	76	61	42	179
Rando Alpine	19	36	47	19	102

Total : 1024 j*personnes

Unité : nbre de jour*personnes

Journées participants : incluent les encadrants.

La rando-escalade a été incluse dans l'escalade



Evolution de la participation

- Randonnée
- Rado-escalade
- VTT
- Ski rando
- escalade
- Total

Matrice club FFCAM

Matrice adresse 1 Matrice adresse 2 Matrice adresse 3

CP Matrice Ville

N : du 01/10/2018 au 30/09/2019

N-1 : du 01/10/2017 au 30/09/2018



ACTIF	Année N			Année N-1	PASSIF	Année N	Année N-1
	Brut	Amortissement	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds associatifs sans droit de reprise		
fonds commercial					Ecart de réévaluation		
Autres					Réserves	13 100	13 100
Immobilisations corporelles	907	907			Report à nouveau	20 715	18 326
Immobilisations financières					Résultat de l'exercice	1 105	2 388
					Subventions d'investissement sur bien renouvelé		
TOTAL I	907	907		907	TOTAL I	34 919	33 814
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en cours (autres que marchandise)					Provisions pour risques et charges	3 655	3 655
Marchandises					Fonds dédiés		
Avances et acomptes versés sur commande					TOTAL II	3 655	3 655
Créances							
Clients et comptes rattachés					DETTES		
Autres	1 688		1 688	2 144	Emprunts et dettes assimilées		
					Personnel congés payés		
Valeurs mobilières de placement					Organismes sociaux à payer		
Disponibilités	37 777		37 777	36 417	Fournisseurs et comptes rattachés		
Caisse	102		102	102	Autres		697
					Charges à payer		
Charges constatées d'avance	-994		-994	-497	Cotisations perçues d'avance		
TOTAL II	38 574		38 574	38 166	TOTAL III		697
TOTAL ACTIF	39 481	907	38 574	39 073	TOTAL PASSIF	38 574	38 166
Immobilisations financières à moins d'un an				0	Réserves statutaires	0	
Créances à plus d'un an				0	Dettes à moins d'un an	0	
					Dettes à plus d'un an et moins de 5 ans	0	
					Dettes à plus de 5 ans	0	




Matrice club FFCAM

Matrice adresse 1 Matrice adresse 2 Matrice adresse 3

CP Matrice Ville

N : du 01/10/2018 au 30/09/2019

N-1 : du 01/10/2017 au 30/09/2018

Page 2/2

29/10/2019 20:56

DEPENSES	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RECETTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de Stocks			Productions vendues		
Achats matières et autres approvisionnement					
Variation de stocks			Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 381	1 558	Production immobilisée		
Impôts et taxes			Subvention d'exploitation	500	1 500
Salaires et traitements			Reprise sur provision et amortissements transfert de charge		
Charges sociales			Autres produits	12 695	12 629
Dotations aux amortissements					
sur immobilisations: dotation aux amortissements					
sur immobilisations: dotation aux provisions					
sur actif circulant: dotation aux provisions					
pour risques et charges					
Autres charges	10 566	9 612			
TOTAL I	11 947	11 170	TOTAL I	13 195	14 129
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun			Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
TOTAL II			TOTAL II		
			PRODUITS FINANCIERS		
CHARGES FINANCIERES			de participation		
Dotations aux amortissements et aux provisions			d'autres valeurs mobilières		
Intérêts et charges assimilées	122	128	autres intérêts et produits assimilés	100	
Différences négatives de change			reprises sur provisions et transfert de charges		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières			différences positives de change		
			produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	122	128	TOTAL III	100	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
sur opérations de gestion			sur opérations de gestion		
sur opérations en capital	140	515	sur opérations en capital	20	72
dotations aux amortissements et aux provisions			reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL IV	140	515	TOTAL IV	20	72
Engagement à réaliser sur leg affecté					
TOTAL V					
Impôts sur les bénéfices et assimilés					
TOTAL VI					
Total des charges	12 210	11 813	Total produits	13 315	14 201
Solde créditeur (bénéfice)	1 105	2 388	Solde débiteur (perte)		
TOTAL GENERAL	13 315	14 201	TOTAL GENERAL	13 315	14 201

Annexe 4 – Budget prévisionnel de l'exercice 2019-2020

BUDGET PREVISIONNEL EXERCICE 2019/2020

Dépenses Prévisionnelles			Recettes Prévisionnelles		
Cotisations		9 450,00 €	13 170,00 €		Cotisations
Adh. Reversées CAF national	8 600,00 €			8 600,00 €	CAF national
Cot Comité Régional & Départemental	370,00 €			3 720,00 €	CAF CMC
LMA	480,00 €			480,00 €	LMA
				370,00 €	Cot Comité Départemental & Régional
Activités		4 600,00 €	2 000,00 €		Subventions
Randonnées: Brevet des Calanques	1 300,00 €			1 500,00 €	CD 13 Fonctionnement Général
Activités, Matériel Sécurité	1 800,00 €			500,00 €	Ville de Marseille
Particip. Défense Calanques & Milieu	100,00 €				
Formation & Recyclage Encadrants	1 400,00 €				
Frais de Fonctionnement		2 520,00 €	1 400,00 €		Activités
Téléphone & Communication	310,00 €			1 400,00 €	Brevet des Calanques
Loyers & Charges Locaux	1 200,00 €				
Matériel Bureau & Ordinateur	200,00 €				
Frais de Réunion	400,00 €				
Assurance Local	210,00 €				
Divers	200,00 €				
Resultat		0,00 €			
		16 570,00 €	16 570,00 €		

